MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC) EST LANCÉE EN 2024

Contactez votre Animatrice Re-Sources
pour connaître les modalités de ces actions et vérifier l'éligibilité de vos parcelles

L'engagement a une durée contractuelle de 5 ans
du 15/05/2024 au 14/05/2029

Dossiers à constituer sous télépac
avant le 15/05/2024

LES OBJECTIFS DES MAEC SUR LES VIGNES

- **Supprimer le désherbage chimique** sur les parcelles engagées (cavaillon et inter-rang)
- **Développer des moyens de lutte biologique** sur les parcelles en vignes

La mise en place de MAEC s'inscrit en complémentarité des objectifs de la **Certification Environnementale Cognac & HVE !**

LE MONTANT DES AIDES MAEC

Une mesure à **317 € / ha / an** pour les parcelles en vignes engagées

Un plafond de **9 000 € / an** *(40 000 € pour la durée du contrat)*

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ENGAGEMENT

Réaliser un diagnostic agroécologique préalablement à l'engagement

Participer à une formation spécifique dans les deux premières années d'engagement ainsi que, chaque année, participer à un groupe d'échanges technique (minimum 0,5 j/an)

Engager a minima **90% des parcelles en vignes** (productives et/ou non productives de l'exploitation)

Atteindre l'objectif du zéro herbicide (inter-rang et cavaillon) : Il est à atteindre à partir de **la 3ème année** d'engagement

Développer au moins un moyen de lutte biologique sur les parcelles engagées :

Les moyens de lutte biologique retenus sont ceux de **la liste de l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV).** La lutte biologique concerne les pratiques qui impliquent l'utilisation de micro-organismes ou de phéromones comme moyens de lutte contre les maladies et ravageurs de la vigne

Contrôler les objectifs par l'enregistrement des pratiques

POUR RESUMER

Enjeux	N1 15/05/24 au 14/05/25		N2 15/05/25 au 14/05/26	N3 15/05/26 au 14/05/27	N4 15/05/27 au 14/05/28	N5 15/05/28 au 14/05/29
Diagnostic agroécologique	Avant engagement					
Groupe d'échanges (0,5 jour/an)	X		X	X	X	X
Formation	X	ou	X			
Zéro Herbicide				X	X	X
Lutte biologique	X		X	X	X	X

POUR ETUDIER LA FAISABLITE D'UN ENGAGEMENT MAEC

Contacter l'animatrice Re-Sources de votre territoire

Mélanie FIGADERE
SIAEP Nord-Ouest Charente
05 45 65 96 27 | 06 75 97 20 10
m.figadere@siaepnordouest16.fr

Marine TALLON
SIAEP Nord-Ouest Charente
05 45 65 97 17 | 07 87 56 60 27
m.tallon@siaepnordouest16.fr

*Plaquette réalisée **avec le concours financier de***

Conception plaquette
Février 2024

Crédits photos Charente Eaux / 2023_01_COM_MAEC_VITI_vf.ppt